

BULLETIN D'INFORMATION DES PARENTS DE CINQUIEME- décembre 2014

☎ 02 98 28 04 49 / ☎ 02 98 28 61 70 / e.mail ce.0290151g@ac-rennes.fr

SITE du collège : www.college-camille-vallaux.ac-rennes.fr

LE CHOIX DE LA SECTION EUROPÉENNE « ANGLAIS » en 4^{ème}

1. A qui s'adresse la section européenne ?

« La section européenne est ouverte à tous les élèves qui manifestent un goût et une aptitude pour les langues ».

2. Qu'offre la section européenne aux élèves en collège ?

1 heure 30 supplémentaires d'enseignement de la langue. Cet horaire doit permettre aux élèves d'acquérir les connaissances linguistiques nécessaires à la poursuite d'une section européenne au lycée.

3. Réponses aux questions fréquemment posées

Tout le monde peut-il s'inscrire en « section européenne » ? Le nombre de places offertes est limité à 28.

Comment s'effectue le recrutement ? Au collège Camille Vallaux, le recrutement s'effectue comme suit :

- Les parents indiquent sur la **fiche de liaison** s'ils souhaitent que leur enfant suive l'option « anglais européen ».
- Le **professeur d'anglais** de votre enfant doit être informé et peut vous conseiller dans votre choix.
- Une **commission d'étude des dossiers** se tiendra le jeudi 4 juin avec les professeurs d'anglais, les professeurs principaux et la principale. Les critères de sélection sont: Les résultats de l'année pour un tiers, les épreuves communes pour un tiers et l'investissement pour le dernier tiers.
- Les résultats de la commission seront annoncés officiellement lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Quel est le profil d'un élève qui peut postuler en classe européenne ?

Il faut avoir un **goût pour l'apprentissage de la langue**, être curieux, **aimer s'exprimer**, avoir une **capacité de travail importante**.

Est-ce qu'il y a beaucoup de travail ? **Oui**. Il est donc nécessaire d'être réaliste sur ses capacités de travail.

Qui enseigne en classe européenne ? Cette année, Mme Laurelli a pris en charge les classes de 4^{ème} et Mme Gacic les élèves de 3^{ème}.

Que fait-on en classe européenne ? En classe européenne les élèves découvrent la culture européenne.

Y-aura-t-il un voyage ?

Le projet d'établissement prévoit d'échelonner les voyages sur toute la scolarité du collège: Deux voyages sont proposés dans le cadre d'une ouverture à l'Europe : un voyage au Royaume Uni pour les 5^e et un voyage en Espagne pour les 4^e. Les 4^e européens iront donc en Espagne.

La section européenne au Lycée ?

Si vous décidez de poursuivre la section européenne au lycée, vous pourrez obtenir au baccalauréat la mention européenne. **Votre diplôme du baccalauréat portera cette mention**. L'intérêt de ces sections est culturel, vous approfondirez vos connaissances de l'Europe en général et des pays anglophones en particulier. Le baccalauréat "mention européenne" sera un **atout** lors des entretiens pour accéder à certaines grandes écoles.

Les élèves scolarisés en sections européennes de seconde peuvent bénéficier d'une **certification en langue vivante**.

Au bac, cela peut rapporter des points et donc une mention.

Les professeurs d'anglais du collège

Le Chef
d'établissement
Mme G. Gaillard